

Maison Départementale des Adolescents de la Creuse



20
22

RAPPORT D'ACTIVITE



11, avenue Charles de Gaulle

23 000 GUERET

05.44.00.02.21 – 06.10.89.60.33

rca@sil.fr



Table des matières

1 – PRESENTATION DE LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA CREUSE	3
1.1 L'association gestionnaire : « Les PEP 23 »	3
1.2 Les missions	4
1.2.1 Cadre réglementaire	4
1.2.2 Spécificités et caractéristiques	5
1.2.3 Une dynamique nationale : l'ANMDA.....	6
1.3 Les ressources logistiques	7
1.4 L'équipe	8
1.4.1 Composition.....	8
1.4.2. Formation continue	9
2 - L'ACTIVITE 2022.....	10
2.1 Synthèse quantitative.....	10
2.2 Activité détaillée 2022	11
2.3 Actions en milieu scolaire	19
2.4 Travail partenarial.....	21
2.5 Colloque « La demande Adolescente »	25
3 – COMPTE-RENDU D'EXECUTION BUDGETAIRE	29
4. PERSPECTIVES.....	31
4.1 Comité des jeunes de la Creuse.....	31
4.2 Finalisation du projet de service.....	31
4.3 Partenariat avec la Mission Locale de la Creuse.....	32
4.4 Recherche de financements consolidés	32
LEXIQUE	33
ANNEXES.....	34

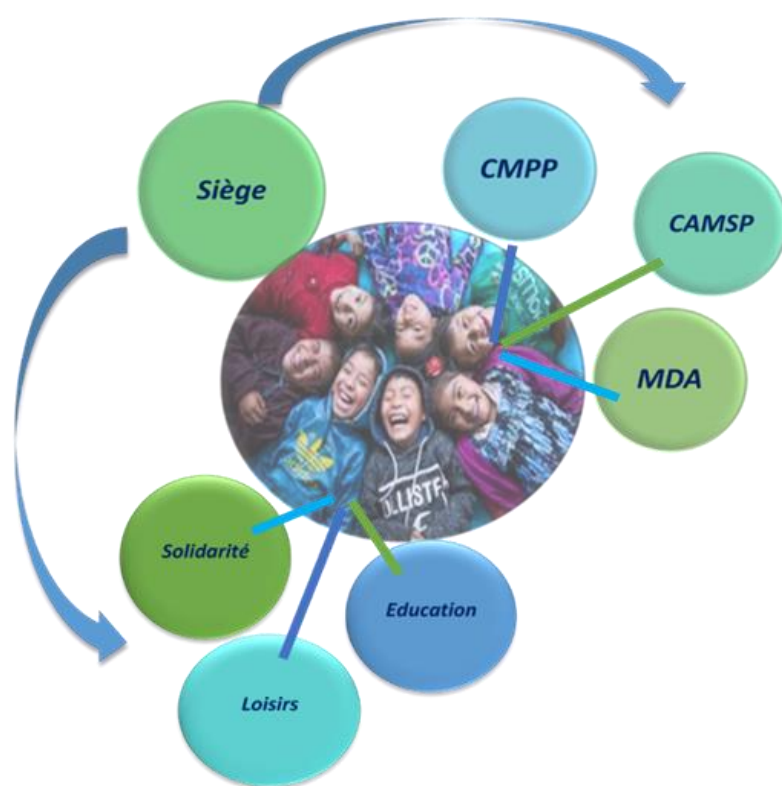
1 – PRESENTATION DE LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA CREUSE

1.1 L'association gestionnaire : « Les PEP 23 »

L'Association « les PEP 23 » fait vivre les valeurs de solidarité, d'égalité, de citoyenneté et de laïcité dans chacun de ses projets d'établissement, dans chacune de ses actions et des manifestations qu'elle organise.

En ce sens, l'association « les PEP 23 » se veut force de proposition et d'innovation pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes et plus largement des adultes ainsi que pour défendre une vision de la société.

À ce titre, l'association « les PEP 23 » place la personne au cœur des réflexions préalables à toutes ses actions. Les PEP 23 œuvrent dans deux domaines d'action (le secteur social et médico-social et le secteur Education et Loisirs) de manière transversale. *« Cette transversalité illustre la spécificité des PEP dans la mesure où elle permet une approche plurielle et globale des besoins, de leur analyse, mais aussi des principes de réponse, des réponses elles-mêmes ».*



- ⇒ 35 salariés
- ⇒ 5 personnels mis à disposition
- ⇒ 3 personnels libéraux
- ⇒ 800 bénéficiaires
- ⇒ 1500 élèves bénéficiaires d'actions collectives en milieu scolaire
- ⇒ 2.3 millions de budget

1.2 Les missions

1.2.1 Cadre réglementaire

Les Maisons Départementales des Adolescents (MDA) sont des dispositifs créés sur le territoire français à partir de 1999 afin de favoriser l'accès aux soins pour les adolescents en souffrance psychique, physique et sociale.

Elles répondent au programme national « Maisons des Adolescents » lancé à l'issue de la conférence de la famille du printemps 2004, consacrée à l'adolescence et ses préoccupations, exprimant la volonté de voir chaque département pourvu d'une MDA, la nécessité d'une formation croisée destinée à l'ensemble des acteurs intervenant auprès des adolescents et l'importance de lieux de médiation et d'écoute pour les parents qui vivent une adolescence difficile de leur enfant. La lettre circulaire CAB/FC/12871 du 4 janvier 2005 confirme la création des maisons des adolescents.

Le projet des MDA s'appuie également sur les préconisations exprimées dans le Rapport thématique de 2007 « Adolescents en souffrance, plaidoyer pour une véritable prise en charge » de la Défenseure des enfants, Dominique Versini.

Les missions de la Maison des Adolescents de la Creuse s'inscrivent dans le cadre réglementaire du cahier des charges national des MDA. Un premier document avait vu le jour au début des années 2000 qui s'est vu renforcé et complété en 2016, à la suite du rapport Moro-Brison remis au président de la République. Ce cahier des charges national rénové (annexe actualisée le 28 novembre 2016 par lettre N°5899/SG du Premier Ministre) constitue le cadre de référence des MDA. Il en précise les missions :

- Apporter des réponses pertinentes et adaptées aux besoins des adolescents, notamment en ce qui concerne leur santé et leur bien-être, en articulation et en complémentarité avec les dispositifs existants sur le territoire ;
- Offrir un accueil généraliste en continu et ouvert à tous les jeunes par des professionnels des domaines sanitaire, médico-social, social, éducatif ou judiciaire intervenant dans le champ de l'adolescence ;
- Offrir une prise en charge pluridisciplinaire généralement de courte durée ;
- Fournir aux adolescents un soutien, un accompagnement et les informations nécessaires au développement de leurs parcours de vie ;
- Développer la prévention et promouvoir des modes de vie impactant favorablement la santé et le bien-être ;
- Contribuer au repérage des situations à risques (violence, usage de substances psychoactives et pratiques addictives, comportements sexuels à risque...) et à la prévention de la dégradation de situations individuelles (échec scolaire, déscolarisation, radicalisation...) ;
- Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge et des accompagnements, en contribuant à la coordination des parcours de santé ;
- Favoriser l'élaboration d'une culture commune sur l'adolescence, le décroisement des différents secteurs d'intervention et les pratiques coordonnées sur un territoire ;
- Contribuer au renforcement d'une médecine de l'adolescence.

Le cahier des charges national encadre et permet la diversité des MDA dans leurs formes et leurs déploiements territoriaux singuliers. À ce titre, il définit une multiplicité de missions et d'axes de travail, qu'il appartient à chaque MDA de décliner au vu du contexte local.

Dans le respect des missions génériques du cahier des charges national, la MDA23 propose un accueil inconditionnel, « neutre, ouvert et non-stigmatisant », à tous les adolescents de 11 à 21 ans (quels que soient leurs parcours et leurs demandes) et à leur entourage (famille, amis, professionnels, etc). Elle ses missions de la manière suivante :

- Accueillir, conseiller, informer, orienter les jeunes et leurs familles, faciliter leur accès aux services dont ils ont besoin ;
- Permettre l'accessibilité à nos services à l'ensemble du territoire creusois ;
- Offrir une réponse rapide et réactive en lien avec la temporalité adolescente ;
- Prévenir les ruptures dans les parcours de soins ;
- Prévenir les conduites à risques à l'adolescence.

1.2.2 Spécificités et caractéristiques

L'équipe de la MDA de la Creuse intervient dans le respect des conditions citées ci-dessous :

- **Confidentialité** : tout adolescent reçu à la MDA a droit au respect de sa vie privée et au secret des informations le concernant.
- **Anonymat** : l'accueil à la MDA se fait de manière anonyme, aucun justificatif d'identité ne sera demandé au jeune. Il lui suffira de donner son prénom et son âge. Aussi, aucune autorisation parentale (ou responsable légal) ne sera nécessaire. L'équipe recherchera l'implication des parents si besoin.
- **Gratuité** : la MDA intervient gratuitement auprès des adolescents quels que soient la situation, le lieu, etc.
- **Accessibilité** : l'équipe de la MDA de la Creuse met tout en œuvre pour se rendre accessible à tous de manière égale dans un département rural. Si l'adolescent ne peut pas se déplacer, la MDA ira le rencontrer dans un lieu neutre, proche de chez lui.
- **Disponibilité** : l'équipe de la MDA se rend disponible, dans les meilleurs délais, pour répondre de manière adaptée aux besoins des jeunes. Par exemple, les rendez-vous sont proposés en dehors du temps scolaire ou des activités de loisirs, autant que possible.
- **Adaptabilité** : la MDA a vocation à répondre à chaque demande. L'équipe de la MDA met tout en œuvre pour s'adapter aux besoins nouveaux du public accueilli.

Depuis sa création, en lien avec les indicateurs de santé défavorables concernant la nutrition, la MDA de la Creuse propose un **accueil spécialisé pour toutes les questions autour de l'alimentation**. Une consultante en nutrition reçoit les jeunes en individuel et en entretien familial afin de proposer des réponses techniques et un accompagnement si besoin. Ces connaissances sont également mises au service du travail de prévention, notamment dans les établissements scolaires, en lien avec les CESCE (Comité à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement).

1.2.3 Une dynamique nationale : l'ANMDA

La MDA 23 est adhérente de l'Association nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA), association de loi 1901.

L'ANMDA rassemble les Maisons des Adolescents déployées sur l'ensemble du territoire et soutient leur développement par des dynamiques locales, régionales et nationales.

Son objectif principal est d'assurer aux publics concernés (adolescents, familles et professionnels) un service cohérent, en lien avec les besoins des territoires.

Ses missions sont les suivantes :

- *Accompagner le développement du réseau et soutenir les MDA dans le respect de leur indépendance ;*
- *Rendre visibles, pour l'ensemble de leurs partenaires, leurs missions, leurs organisations et les textes qui les fondent ;*
- *Être l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics autour de l'adolescence et constituer ainsi une interface entre les tutelles et les MDA ;*
- *Produire et / ou diffuser des savoirs et recommandations de bonnes pratiques - sous l'égide de son Conseil Scientifique.*

L'ANMDA initie « *des actions de réflexion sur la place des MDA dans le paysage en santé et de la clinique de l'adolescence contemporaine (organisation de journées d'études thématiques, webinaires mensuels, plaidoyers pour la santé des adolescents, élaboration de conventions cadre avec les partenaires nationaux des MDA, ...)* ».



Association Nationale
Maison Des Adolescents

1.3 Les ressources logistiques

Les locaux



Salle
d'attente



Bureaux
d'entretien



Les locaux en centre-ville sont accessibles et adaptés aux missions.

L'équipe dispose par ailleurs de véhicules de service pour se déplacer sur l'ensemble du département ; des véhicules supplémentaires de l'association gestionnaire sont mis à disposition en cas de besoin.

1.4 L'équipe

1.4.1 Composition

« Les Maisons des adolescents intègrent des professionnels de champs variés, représentant les différents dispositifs sanitaires, sociaux, éducatifs et juridiques dont les jeunes peuvent avoir besoin pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent ».

Extrait du cahier des charges des Maisons des Adolescents

Comme préconisé dans le cahier des charges, la MDA 23 est composée d'une équipe pluridisciplinaire.

ORGANIGRAMME

	DIRECTEUR ADJOINT		DIRECTRICE TECHNIQUE		
	BESSE Benoit (0,10 ETP)		Poste vacant depuis novembre (0,09 ETP)		
COORDINATRICE	SECRETAIRE	PSYCHOLOGUES	TRAVAILLEURS SOCIAUX	MEDECINS	CONSULTANTE EN NUTRITION
Audrey LECHIFFLART (0,50 ETP)	Siham OUJJANI (0,80 ETP)	Florent MÉALIER (0,94 ETP)	Audrey LECHIFFLART Conseillère ESF (0,50 ETP)	Médecin nutritionniste Poste vacant depuis novembre (0,14 ETP)	Aurélie MENUT Intervention sur demande
		Tiphaine PRADEUX 0.99 ETP via le renforcement des MDA par les ARS suite à la crise sanitaire)	Delphine CORBILLON Éducatrice Spécialisée (1 ETP) Mise à disposition par le Centre Hospitalier Spécialisé La Valette	Marie Pierre PICHON Pédopsychiatre (0,02 ETP)	

En 2022, le plateau technique de la MDA a été stable grâce aux financements ARS suite à la crise sanitaire. En effet, ce financement a permis de pourvoir au poste de psychologue sur une année pleine au regard des besoins d'accompagnement sans cesse croissants.

La réorganisation de l'équipe de direction et l'embauche d'un directeur adjoint des établissements et services a permis le renforcement de la fonction de direction de proximité auprès des équipes.

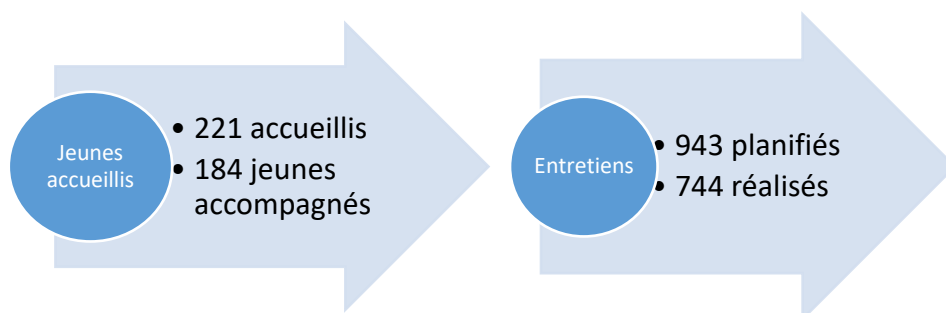
Il est à noter la vacance du poste de médecin, directrice technique dû au départ du Dr THIALIER Véronique.

1.4.2. Formation continue

Formation	« Enfant et adolescent en crise » <u>Date</u> : 11 mars 2022 <u>Lieu</u> : Paris <i>Organisée par AFAR</i>	► Audrey LECHIFFLART ► Florent MÉALIER ► Tiphaine PRADEUX
Formation	"Attachement et Parentalité" <u>Dates</u> : Les 8-9-10 juin 2022 Les 21-22-23 septembre 2022 Les 16-17-18 novembre 2022 <u>Lieu</u> : Bordeaux <i>Organisée par l'institut de la Parentalité Formation</i>	► Florent MÉALIER
2 ^{ème} Conférence OdPe ²³	"Les vulnérabilités du public en protection de l'enfance : le numérique, les addictions, la prostitution" <u>Date</u> : Le 1er décembre 2022 <u>Lieu</u> : Aubusson <i>Organisée par l'ODPE 23</i>	► Audrey LECHIFFLART ► Delphine CORBILLON ► Florent MÉALIER ► Tiphaine PRADEUX
Formation	Formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 <u>Date</u> : Les 19 et 20 septembre 2022 <u>Lieu</u> : CH Guéret <i>Organisée par le CH de Guéret</i>	► Siham OUJJANI

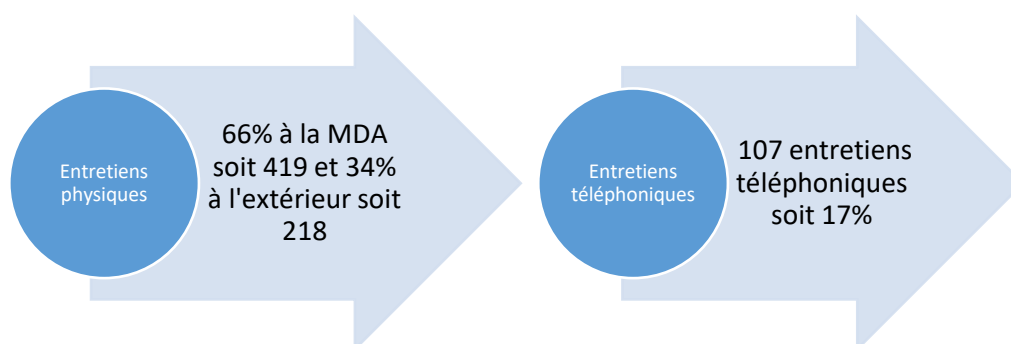
2 - L'ACTIVITE 2022

2.1 Synthèse quantitative



- 115 parents et/ou membres de la familles reçus au moins une fois
- 40 professionnels reçus et/ou contactés
- 37 jeunes n'ont pas honoré leur 1^{er} rendez-vous

Entretiens



Caractéristiques du public adolescent

- Moyenne d'âge : 14.62 ans
- 67% de filles et 33% de garçons

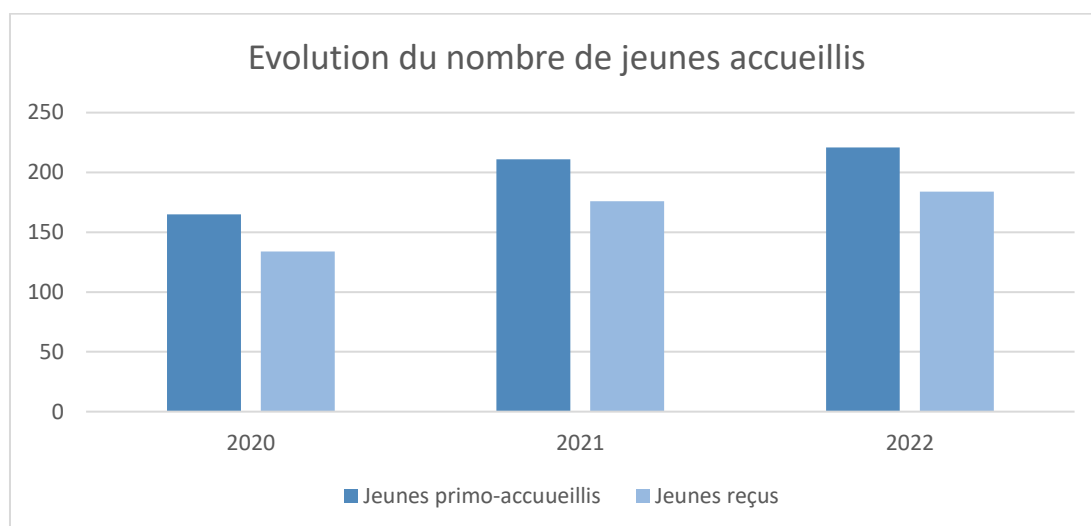
Evolution du délai d'attente



Actions collectives de prévention et promotion de la santé

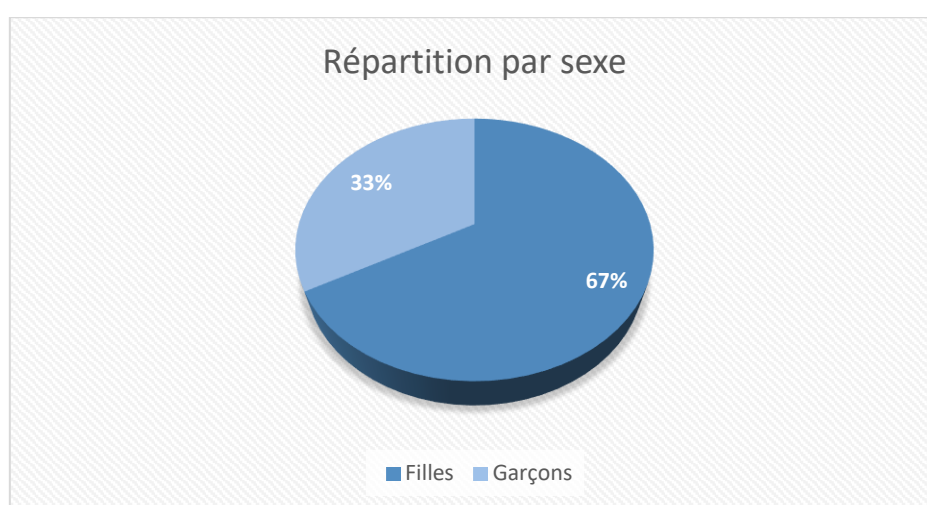
- ⇒ Actions collectives en milieu scolaire : **1418 jeunes sensibilisés**, sur l'ensemble du département
- ⇒ Actions collectives hors milieu scolaire : **277 jeunes, parents et professionnels rencontrés** lors d'ateliers de prévention, de sensibilisation et de promotion de la santé

2.2 Activité détaillée 2022



Le nombre de jeunes accueillis continue d'augmenter. Pour rappel, la notion de jeunes accueillis comprend l'ensemble des jeunes pour lesquels un premier rendez-vous a été planifié, qu'il soit honoré ou non.

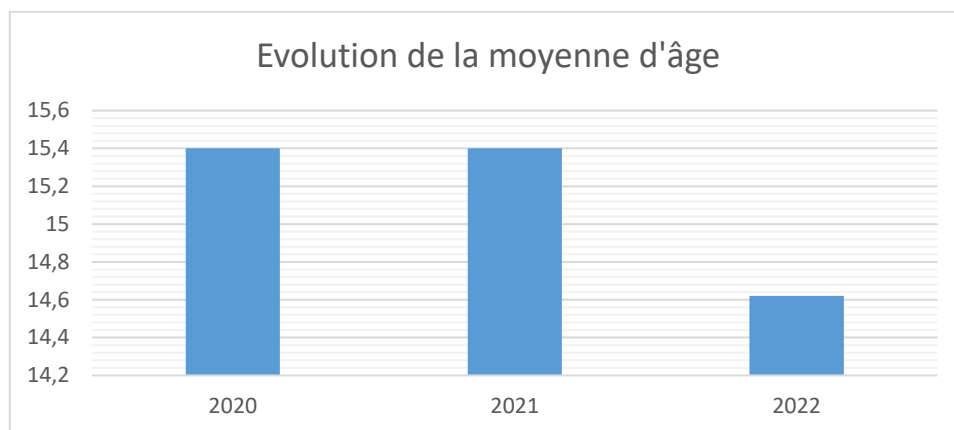
Nous n'avons pas comptabilisé le nombre de jeunes ayant pris contact, donné tous les éléments d'accueil mais n'ayant pas acté de rendez-vous, pour diverses raisons : délai d'attente trop long, pas accès à leur emploi du temps, attente des disponibilités d'un professionnel accompagnateur, ...



Nous comptabilisons 148 filles et 73 garçons. Il est à noter que 2 adolescents se disent en questionnement autour de leur genre. Depuis quelques années, la part des filles est en nette

augmentation. Ce phénomène se retrouve également au niveau national. Plusieurs hypothèses possibles :

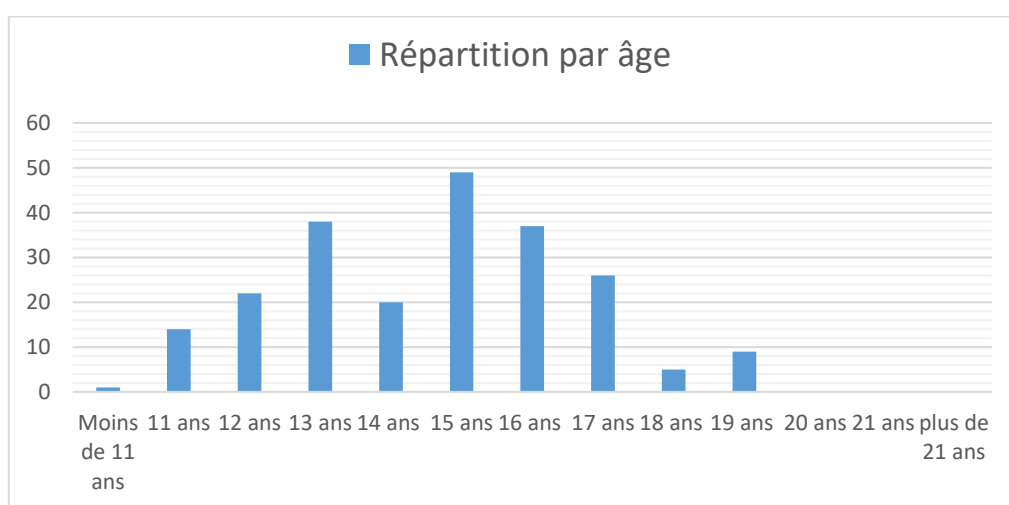
- Plus grande facilité à se confier ;
- Entrée dans l'adolescence plus précoce.



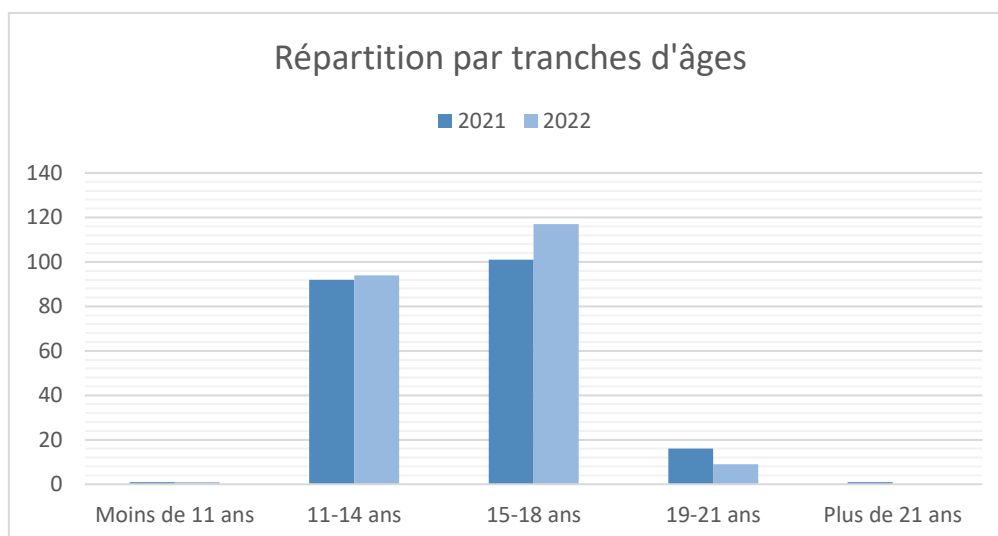
La moyenne d'âge a sensiblement baissé cette année, puisqu'elle est passée de 15.40 ans à 14.62 ans. Le nombre de collégiens est très légèrement supérieur au nombre de lycéens (99 contre 97).

La part des « grands ados » est en baisse. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela :

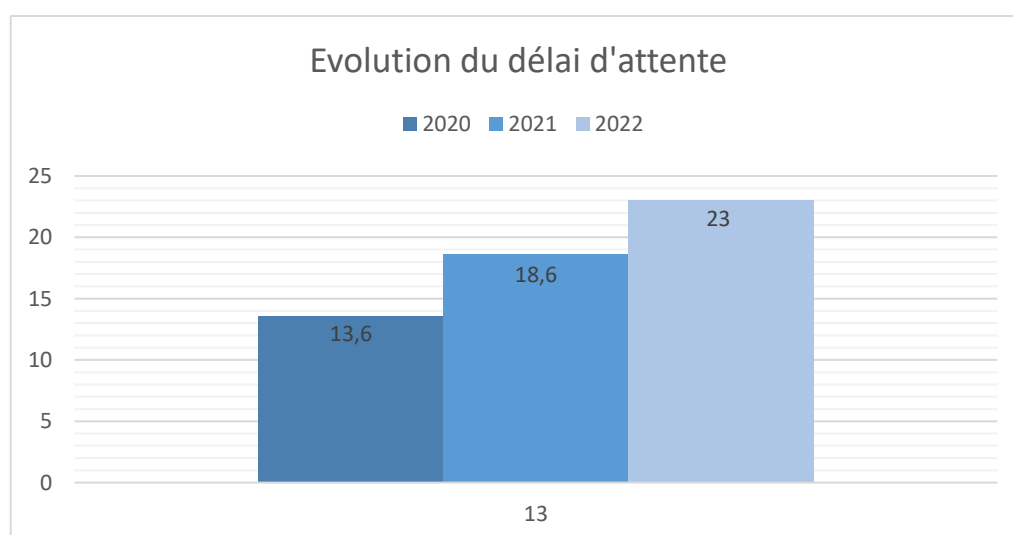
- Les adolescents adressés par la Mission Locale sont de plus en plus jeunes ;
- Les étudiants creusois bénéficient depuis peu du Service de Santé Universitaire en lien avec l'Université de Limoges ; ils ont donc accès à des professionnels de santé et de l'écoute en interne ;
- Les jeunes qui souhaitent étudier quittent souvent le territoire creusois au profit des départements limitrophes ;
- Les 18-21 ans ayant quitté la sphère scolaire sont souvent dans des démarches d'insertion socio-professionnelle ou en emploi, et sont de fait moins confrontés à des problématiques dites « adolescentes ».



La répartition par âge est un peu différente des années précédentes.

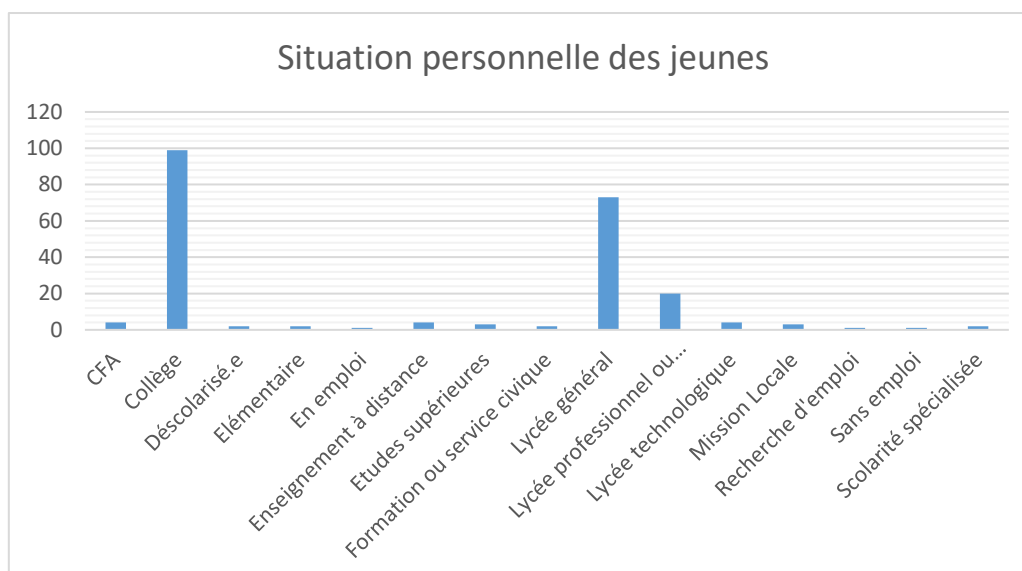


Ce graphique comparatif entre 2021 et 2022 souligne l'évolution de la moyenne d'âge et de la répartition par âge ; il met en évidence un « rajeunissement » des adolescents accueillis cette année.



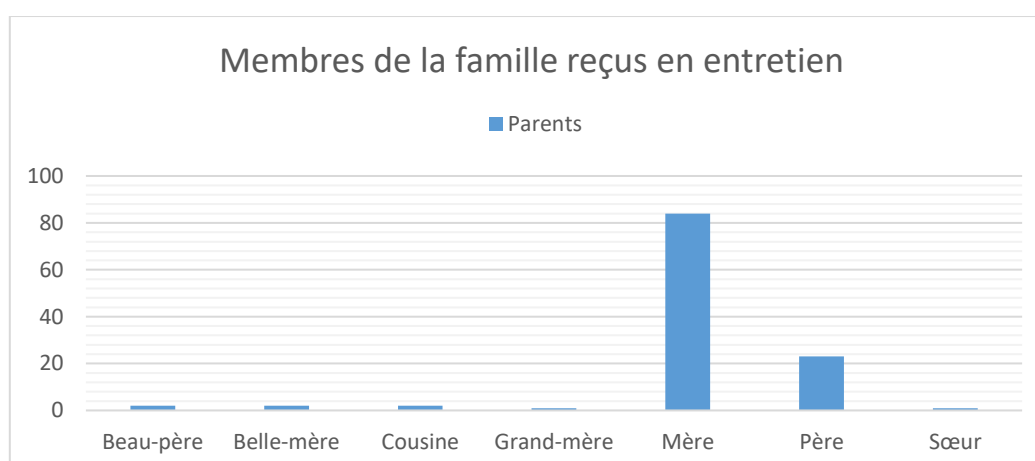
Le délai d'attente a atteint les 23 jours en 2022. L'augmentation du nombre de jeunes faisant appel, ainsi que les temps de trajet et les actions collectives planifiées (malgré leur diminution) entraînent l'allongement des délais d'attente.

Plusieurs jeunes n'ont pas donné suite lors du premier accueil, considérant que l'attente était « trop longue ».



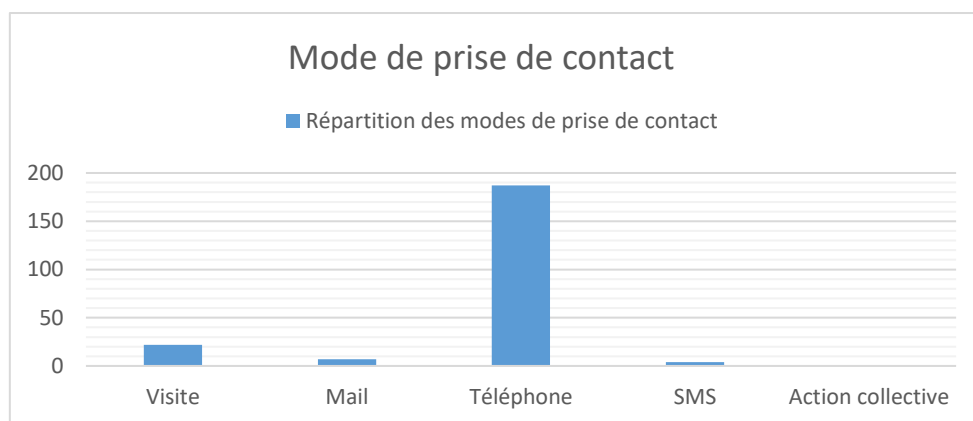
Parmi les jeunes accompagnés en 2022, les collégiens et les lycéens sont les plus représentés : 99 collégiens et 97 lycéens, tous lycées confondus.

Pour les plus âgés d'entre eux, ils sont principalement dans des démarches d'insertion socio-professionnelle (Mission Locale, Pôle Emploi, Service Civique). Nous notons une part des jeunes inscrits en enseignement à distance et une autre en CFA. Concernant ces derniers, les possibilités de rendez-vous sont diminuées, du fait de leur statut d'employé. Des rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture sont proposés, comme pour les parents en emploi par exemple.

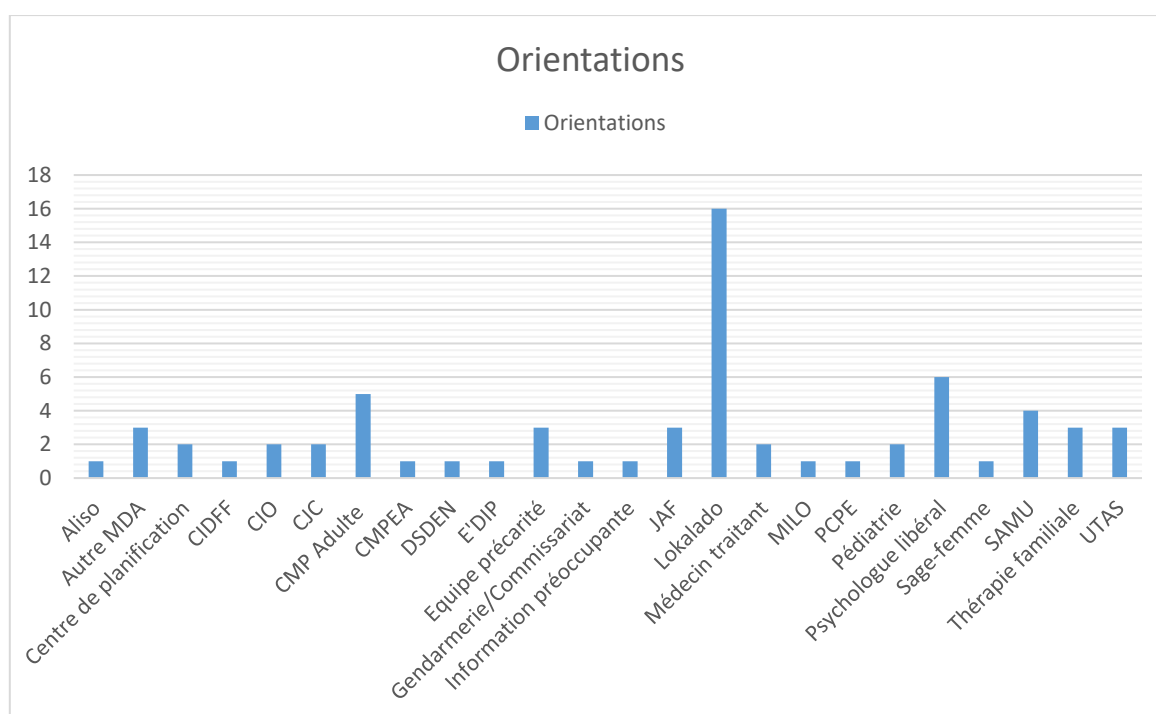


L'équipe de la maison des adolescents a reçu 115 parents. Les mères étant toujours les plus représentées depuis la création du dispositif, nous remarquons toutefois une augmentation du nombre de pères reçus en entretien depuis 2020.

Nous faisons le constat depuis quelques années que les parents, bien que difficilement mobilisables sur des actions collectives de prévention (constat partagé avec les différents partenaires de prévention), sollicitent plus facilement des espaces individuels.



Comme tous les ans, le principal mode de contact reste le téléphone. Nous notons, grâce à l'allègement des contraintes liées au protocole sanitaire, que les visites sont de plus en plus nombreuses. Il s'agit souvent d'adolescents, accompagnés de pairs déjà venus à la MDA, qui viennent prendre rendez-vous directement dans les locaux. Parfois, certains sont à la recherche d'un entretien sans rendez-vous, ce qui n'est malheureusement plus possible, compte tenu du volume de l'activité. Le mode de contact « action collective » signifie que le jeune a sollicité l'équipe lors d'une action collective de prévention.



Le nombre total d'orientations a fortement augmenté en 2022 : 67 contre 53 en 2021.

L'adolescence représente pour certains jeunes une période de vulnérabilité particulière, où peuvent émerger des psychopathologies et autres affections spécifiques telles que les troubles de l'alimentation ou encore les conduites addictives. Plus l'évaluation et l'orientation sont précoces, plus on réduit le risque de passages à l'acte et d'affection mentale à l'âge adulte.

C'est pourquoi la présence du médecin pédopsychiatre est incontournable en MDA. Il permet d'évaluer avec précision les structures et professionnels adaptés et de formaliser les orientations.

Le nombre d'orientations vers l'unité Lokalado (unité de pédopsychiatrie ambulatoire de la Creuse) a doublé. La présence au sein de l'équipe de l'éducatrice spécialisée mise à disposition par le CHS La Valette permet de faciliter le travail d'orientation et de prévenir la rupture dans les parcours de soins, d'accompagnement des adolescents. Un temps d'échange hebdomadaire permet aux deux équipes de garantir un partenariat renforcé et une fluidité dans l'orientation et l'accompagnement des familles. L'éducatrice spécialisée maintient le lien avec les professionnels en continu, sous forme de rencontres ou de contacts téléphoniques réguliers concernant les jeunes et les familles.

Le Lokalado oriente également des adolescents et/ou des parents vers la MDA, lorsque les demandes ou les axes de travail correspondent à ses missions (étayage parental, difficultés de communication intrafamiliale, questionnements autour de la nutrition, ...), ou que l'inscription dans le soin est refusée par l'un des parents par exemple.

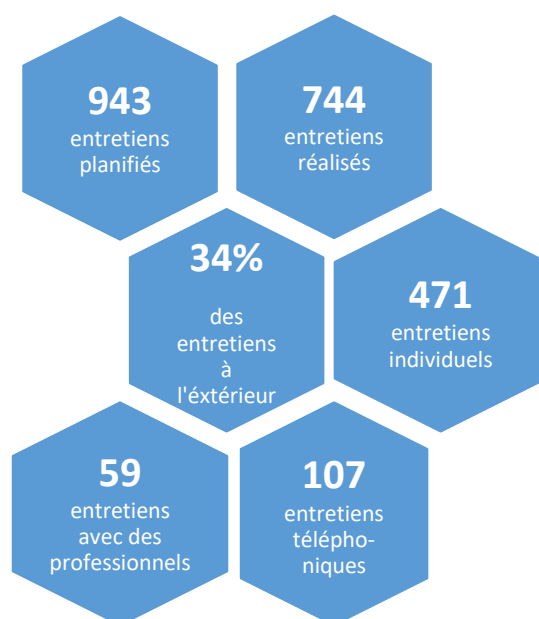
Les adolescents de 18 à 21 ans sont orientés vers le CMP Adultes lorsqu'ils ont besoin de soins.

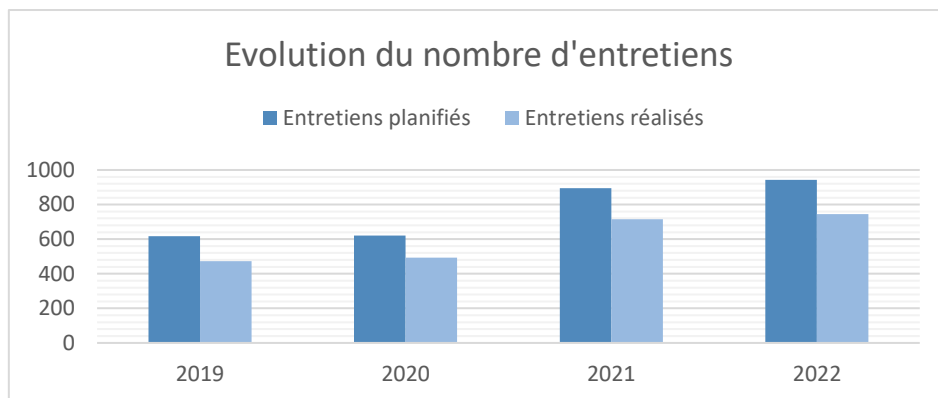
Les champs d'intervention des structures vers lesquelles la MDA oriente les adolescents et les familles est large. Il s'agit des secteurs sanitaire, médico-social, socio-judiciaire, social, socio-culturel, etc.

En lien avec les missions que lui confère le cahier des charges, la MDA est ancrée au niveau départemental dans les différentes instances et dispositifs concernant les publics adolescents et parents d'adolescents.

L'équipe oriente également dans les départements limitrophes, en fonction du lieu de domiciliation ou de scolarisation du jeune. Le travail de réseau dépasse donc souvent les frontières du département, et des contacts existent avec d'autres Maisons des Adolescents, par exemple en Haute-Vienne, en Corrèze, dans l'Allier), mais également avec des CMPEA (Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents), ou encore les CHS voisins.

Chiffres en lien avec la mission d'accompagnement



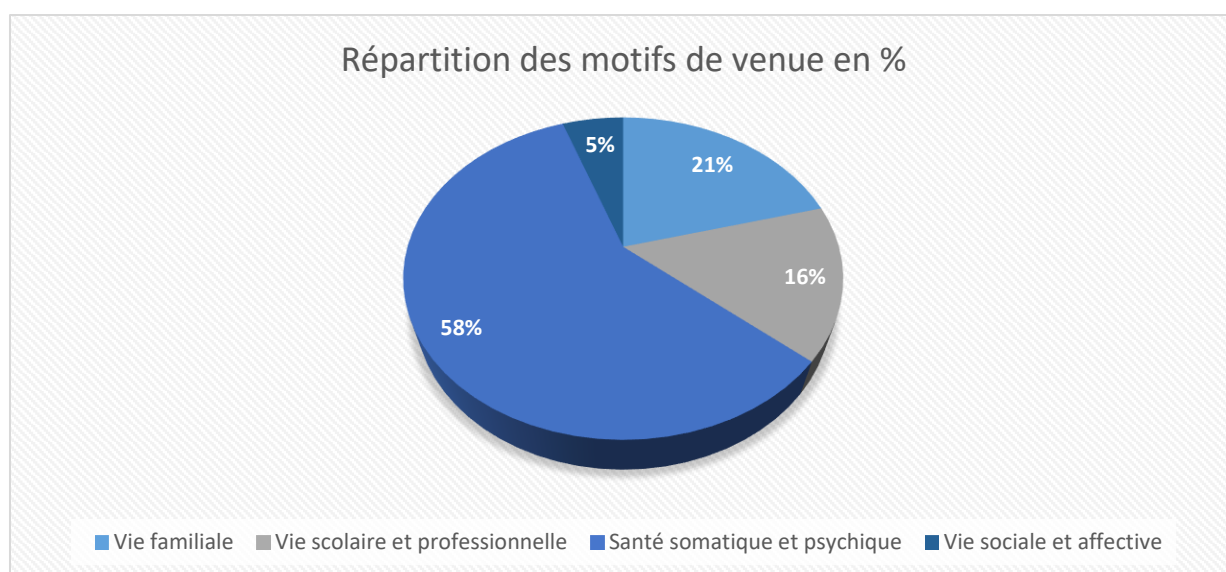


Le nombre d'entretiens est en évolution constante à la hausse. Avec les années, la MDA 23 s'est fait une place dans le paysage partenarial creusois ; elle est maintenant bien identifiée par les professionnels et les familles.

La crise sanitaire (COVID-19) a accentué le mal-être adolescent, augmentant le nombre de passages à l'acte. Différents travaux ont montré cela, au niveau national et international, comme le rapport « SUICIDE, Mesurer l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19, Effets contrastés au sein de la population et mal-être chez les jeunes » de septembre 2022 (cf. annexe 1), ou encore les résultats des différentes enquêtes flash réalisées auprès des MDA de France.

La part d'entretiens non effectués, malgré un rappel SMS systématique adressé aux jeunes et aux familles 48h avant le rendez-vous, est stable, bien que non négligeable : 21% en 2022 contre 20% en 2021.

Nous comptabilisons de moins en moins d'absences du jeune au rendez-vous (« pas venu pas prévenu »). Le rappel SMS permet au jeune de prévenir qu'il souhaite annuler ou reporter le rendez-vous. Il facilite également la reprogrammation des rendez-vous et le réajustement des emplois du temps au mieux. Il n'est parfois pas possible de « remplacer » un entretien par un autre, du fait du secteur géographique ou des disponibilités des jeunes. Pour rappel, afin de ne pas impacter le temps de scolarité et de loisirs, ce sont les temps libres des adolescents qui sont privilégiés.



Détails :

Vie familiale : divorce ou séparation des parents (14), étayage parental (6), inquiétude des parents (2), problèmes familiaux (2), relations familiales conflictuelles (22)

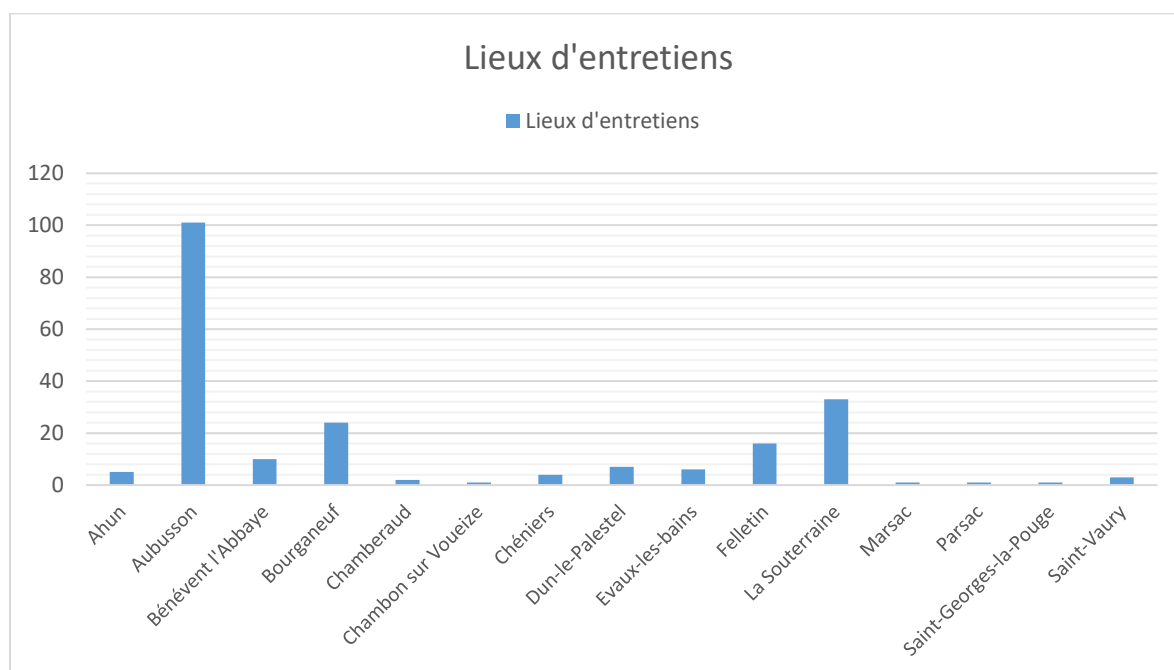
Vie scolaire et professionnelle : décrochage scolaire (1), difficultés liées à l'école (10), harcèlement à l'école (5), phobie scolaire (3), problèmes de comportement à l'école (14), refus scolaire (1)

Santé somatique et psychique : agressivité/violences (2), anxiété (3), conduites addictives (2), crises de spasmophilie/crises d'angoisse (10), décès d'un parent ou d'un proche (3), difficultés relationnelles (2), espace de parole (55), espace de parole hors institution (1), idées ou conduites suicidaires (9), mal-être (28), nutrition (8), problème de comportement (3), troubles du sommeil (1), victime d'agression (2)

Vie sociale et affective : conduite à risque à caractère sexuel (1), questionnement autour du genre (2), relations affectives et/ou sexuelles (5), victime de violences sexuelles (4)

Comme tous les ans, c'est le domaine « santé somatique et psychique » qui est le plus représenté. Les demandes « d'espace de parole » (que l'on peut traduire également par « besoin de parler à quelqu'un ») et le sentiment de « mal-être » sont les motifs de venue les plus nombreux.

Les « relations familiales conflictuelles » représentent également un motif de venue courant, qui concerne aussi bien les parents que les adolescents.



34 % des entretiens ont eu lieu à l'extérieur. Les mairies, centres sociaux et maisons de services mettent à disposition des bureaux gracieusement, permettant à l'équipe de rencontrer les jeunes et les familles au plus près de leur lieu de domiciliation ou de scolarisation.

2.3 Actions en milieu scolaire

Thématique	Niveau	Total/thème	
"Lutte contre le harcèlement scolaire"	6ème	37	245
"Bien vivre ensemble"	6ème, 5ème	208	
"Le petit déjeuner" (info + pratique)	6ème	228	402
"Un esprit sain dans un corps sain"	5ème	43	
Forum santé : Atelier "Manger : plaisir et bien être"	3ème, Seconde	69	
Journée du sport scolaire "hygiène de vie"	6ème	62	
"Usage et mésusage du numérique"	6ème	41	41
"Sentiments amoureux" (Boîte à questions)	5ème, 4ème, BTS NDRC,	97	631
Forum santé : Atelier "Relations affectives, amoureuses et sexualité"	3ème, seconde	81	
"Adolescence" (Boîte à questions)	6ème, 4ème, 3ème, Seconde, 3ème et 4ème SEGPA, Seconde Pro	325	
Journée de prévention "Relation filles/garçons" (Boîte à questions)	Seconde	69	
"Égalité filles/garçons"	5ème	59	
"Conduites à risque"	Seconde PA, 1ère STAV	99	99

Total des bénéficiaires des interventions de la MDA

1418

Le nombre d'élèves sensibilisés en 2022 augmente de nouveau, en lien avec la souplesse des protocoles sanitaires.

La MDA répond tous les ans à de nombreuses demandes d'actions de sensibilisation, de prévention des conduites à risque et de promotion de la santé de la part des établissements scolaires. En lien avec les problématiques adolescentes et les compétences de l'équipe, le travail porte sur deux axes principaux : la santé et la citoyenneté.

De nombreux jeunes n'ont pas pu bénéficier d'actions de prévention durant les 3 dernières années, en lien avec la crise sanitaire. L'usage des téléphones portables et réseaux sociaux s'est intensifié (confinement, scolarité en distanciel, ...) et ces derniers sont devenus un média incontournable dans les relations sociales, ne facilitant pas toujours les rapports aux autres. Les professionnels partagent le sentiment que les adolescents manquent actuellement d'information et d'espaces de discussion sur les thématiques des relations aux autres, qu'elles soient affectives, amoureuses et/ou sexuelles. Les questions en lien avec l'identité de genre sont de plus en plus abordées par les élèves également. Cela fait partie des nouvelles problématiques adolescentes auxquelles sont confrontés les professionnels sur l'ensemble des MDA. L'équipe de la MDA reste attentive à l'actualisation de ses connaissances par le biais de participation à des conférences, des formations, ...

Une autre thématique en lien avec tout cela est traitée également : « les relations filles/garçons », sous l'angle de l'égalité des sexes. C'est donc au total 631 jeunes qui ont été sensibilisés sur ces sujets.

La nutrition est la thématique de santé la plus sollicitée. Malgré l'absence du médecin nutritionniste dans l'équipe, un travail important a pu être mené en partenariat avec Aurélie Menut, la consultante en nutrition qui intervient à la MDA depuis sa création. Pour rappel, la thématique de la nutrition est inscrite dans le parcours santé des élèves au collège et dans les programmes scolaires dès l'élémentaire. La MDA intervient à la fois sur l'hygiène de vie à l'adolescence au sens large (dont l'activité physique, l'alimentation et le sommeil), ainsi que sur l'équilibre alimentaire à l'adolescence.

L'usage et le mésusage du numérique est une première degré d'intervention concernant l'usage des écrans, que ce soit de manière individuelle ou familiale. Cela permet de faire un état des lieux des usages en fonction des tranches d'âges et des secteurs mais également de faire le lien avec la loi (droits, devoirs, conditions d'utilisation, responsabilité, ...).

Le volet citoyenneté est souvent transversal ; il peut toutefois être abordé plus spécifiquement à travers les thématiques suivantes : « bien vivre ensemble », lutte contre le harcèlement scolaire (et professionnel dans les lycées pro) et le cyberharcèlement. Au-delà du travail de définition et de rappel à la loi, ces séances permettent d'identifier des ressources individuelles et collectives, en interne à l'établissement scolaire et en externe (famille, numéros spéciaux, espace de parole et ou d'accompagnement, ...).

Enfin, les « conduites à risque » sont pleinement transversales, puisque l'équipe travaille en fonction de ce que les jeunes amènent. Sont toujours abordées les conduites addictives, les risques routiers, le mal-être et les réseaux sociaux.

2.4 Travail partenarial

L'assouplissement des protocoles sanitaires liés à la COVID-19 a permis de remettre en place les actions collectives hors milieu scolaire. Au total, 277 personnes ont été touchées par ces actions, que ce soit des professionnels, des parents ou encore des adolescents. Nous allons vous présenter quelques actions.

Actions en CAVL

Cette année 2022 est marquée par la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation en direction de jeunes volontaires. En effet, depuis sa création, la MDA travaille en partenariat avec les centres d'animation et centre sociaux du département (CAVL, EVSn MJC, ...), sur différents volets : mise à disposition des locaux pour réaliser les entretiens, participation aux « Réseaux parentalité », information et sensibilisation auprès des animateurs et co-construction de projets à destination des adolescents. Ainsi, nous avons pu mettre en place des ateliers, aussi bien sur des thématiques de santé que de citoyenneté. Ces séances étaient « inscrites » dans les programmes d'activité, les jeunes présents étaient donc informés et volontaires.



Concernant Clé de contacts à Aubusson, les ateliers proposés par la MDA s'inscrivaient dans un projet plus large portant sur la lutte contre les cyber-violences et la cyber-sexualisation financé dans le cadre d'une réponse à un appel à projets FIPDR. Nous avons proposé aux jeunes de la cité scolaire d'Aubusson 3 ateliers thématiques : « usages et mésusages du numérique », « lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement » et « les relations amoureuses et sexuelles ». Ce sont 29 jeunes qui ont participé à ces 3 ateliers, sur la période Avril/Mai/Juin 2022.



Un projet Santé/Citoyenneté autour de la « nutrition » et des « relations amoureuses et sexuelles » a vu le jour au Squat'Ados de Châtelus-Malvaleix, co-construit avec les animateurs. Là aussi, les jeunes et les familles avaient été informés au préalable de la présence de la MDA ainsi que de la thématique de l'atelier. 23 jeunes ont bénéficié de ces ateliers.

Comme pour l'ensemble des actions collectives en milieu scolaire, une enquête d'évaluation est distribuée à la fin de chaque séance, permettant de mesurer le niveau de satisfaction et également l'intérêt et les perspectives de travail. Cela permet aux demandeurs et aux professionnels de la MDA d'avoir une idée précise des préoccupations des jeunes par tranche d'âge et par bassin de vie, et ainsi de mettre en place des actions répondant à leurs attentes.



Projet Territorial de Santé Mentale

« L'article 69 de la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 fait évoluer la politique de santé mentale et l'organisation de la psychiatrie en reconnaissant le caractère transversal de la santé mentale et en prévoyant la mise en œuvre sur les territoires de Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) élaborés par l'ensemble des acteurs concourant à cette politique ».

Depuis quelques années, un PTSM au niveau de l'ex-Limousin (Corrèze, Haute-Vienne et Creuse) a été mis en place. Les PEP 23 (dont la MDA) participent à différents groupes de travail, donnant lieu pour certains à des actions. Suite au constat d'un manque d'information sur l'existant, un « Forum Santé Mentale » a eu lieu à l'Espace André Lejeune à Guéret, visant à communiquer sur les différents professionnels du territoire intervenant dans le champ de la santé mentale, de la prévention primaire à la prise en charge et la réhabilitation. Cette journée a permis de réunir divers structures et services. Chacun a pu présenter ses missions, son public et son cadre d'intervention aux visiteurs. L'équipe de la MDA a présenté son dispositif à 15 personnes.

Projet « égalité dans la diversité », AGORA

Le projet « égalité dans la diversité », co-construit en 2020 et reporté en 2021, a été de nouveau mis en place au Lycée Professionnel de Bourgneuf en 2022. Pour rappel, ce projet concerne des thématiques de santé et de citoyenneté autour des notions de respect, d'égalité et de rapports sociaux entre les sexes, ... Plusieurs acteurs de prévention sont présents dans ce projet : la DDETSP, Entr'AIDS, l'ARS (via les animateurs de santé publique), Agora (CAVL Bourgneuf), Télé Millevaches et la Mairie de Bourgneuf (accueil social). Répartis en groupes, les élèves ont participé aux différents ateliers.

Concernant la MDA, un atelier sur le thème du cyberharcèlement (usage des réseaux sociaux) a sensibilisé 40 adolescents lors d'une journée banalisée de prévention.

Sociogramme

Relations interindividuelles informelles entre professionnels

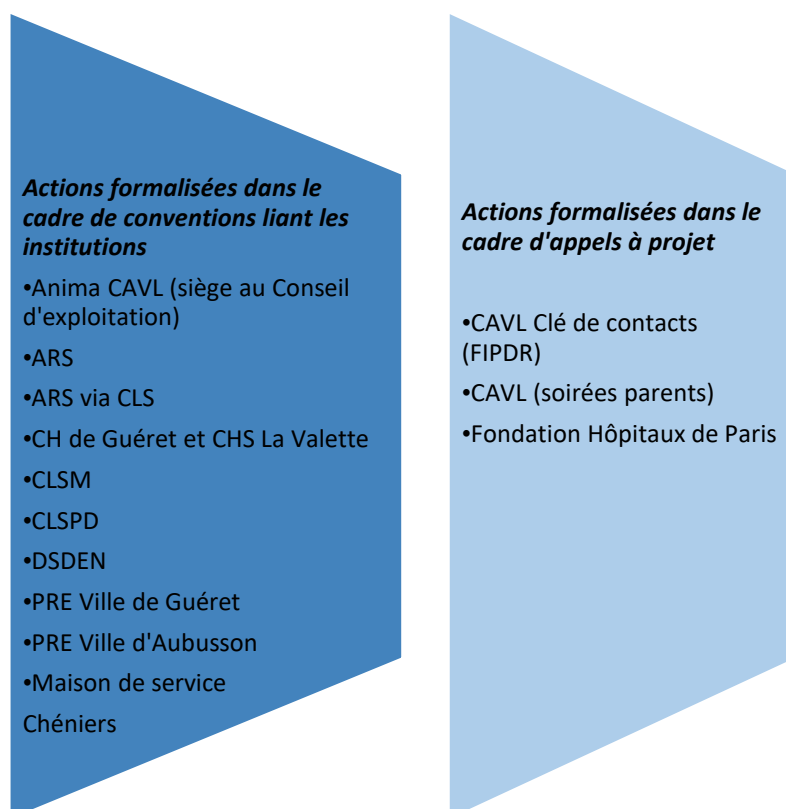
- AECJF
- ASE
- Assistants familiaux
- CHS La Valette (LOKALADO)
- CMP Adultes (+ équipe précarité)
- CMPP (Guéret, Aubusson et La Souterraine)
- CDAD
- CDEF
- Centres sociaux
- CSAPA
- Etablissements scolaires
- Intermède 23
- Mission Locale
- PJJ
- Professionnels libéraux
- UTAS

Actions formalisées à l'initiative de quelques représentants de chaque structure engagée, sans contractualisation ou formalisation

- AFPA
- AGORA
- ALISO
- Association Addictions France
- CAF (réseaux parentalité)
- CAVL Agir
- CAVL Anima
- CAVL Genouillac
- CAVL Châtelus-Malvaleix
- CDEF
- Clé de contacts
- Conseil de l'Ordre des Médecins
- DSDEN
- Etablissements scolaires
- MECS Bosgenet
- MJC La Souterraine
- RéPPOP
- UTAS

Relations régulières entre les différents niveaux des structures sans formalisation ni contractualisation

- CAF
- Conseil Départemental
- CH Guéret (équipe de liaison + Urgences)
- CHS La Valette
- CRIP
- DSDEN
- Gendarmerie
- Mairie de Guéret
- Mairies mettant à disposition des locaux
- Police
- Tribunal



Le sociogramme montre les différents degrés de partenariat qu'entretient la MDA 23 avec les acteurs creusois des domaines médico-sociaux, socio-judiciaires, sanitaires, libéraux, associatifs ou encore éducatifs.

Le cahier des charges du novembre 2016 confère aux MDA une « mission de coordination et d'appui aux acteurs », qui se traduit en Creuse par une représentation de la MDA dans les différentes instances définissant la politique de santé concernant les adolescents et dans les groupes de travail œuvrant sur des actions en direction des parents, des adolescents et des professionnels.

La MDA s'implique tant sur le plan individuel (accompagnement des adolescents et des parents), en participant aux différentes commissions concernant les jeunes rencontrés par l'équipe, que sur le plan collectif, en participant à des groupes de travail pour la mise en place d'actions pluri-partenariales par exemple (exemple : projet « Egalité dans la diversité », groupe de travail PTSM, ODPE, etc.).

La Maison Des Adolescents entretient ainsi des relations interprofessionnelles, informelles ou conventionnées, qui lui permettent de connaître et de savoir identifier les différents acteurs de terrains en lien avec les publics qu'elle accueille. Elle est aussi force de proposition pour réunir les partenaires autour d'une même situation, afin de définir au mieux l'accompagnement des adolescents, et ainsi limiter les ruptures de parcours. Des « commissions cas complexes » ou encore « des équipes éducatives » peuvent être organisées et/ou sollicitées par les professionnels de la MDA.

2.5 Colloque « La demande Adolescente »



Corrèze et de Dordogne.

Après deux reports en 2020 et 2021 en lien avec le COVID, l'édition 2022 a pu avoir lieu. Cet évènement aura permis de rassembler **124** professionnels de différents secteurs : social, médico-social, socio-judiciaires, enseignement, animation, sanitaire, etc. Les participants venaient principalement de structures creusoises, mais nous avons également accueilli des professionnels de Haute-Vienne, de

A l'issue de cette journée, un questionnaire d'évaluation a été remis à chaque participant. Nous avons recensé 84 questionnaires complétés, soit 68 % de retours :

- Note globale concernant l'organisation : 4.59/5 ;
- Note globale concernant le contenu (choix des intervenants et thématiques) : 4.43/5 ;
- 83 personnes souhaiteraient que ce type de colloque soit renouvelé ;
- Les principaux points forts recensés : « le format d'une journée », « le choix des intervenants », « le temps alloué aux questions ».

Les participants ont pu s'exprimer sur les thématiques qu'ils souhaiteraient voir traitées :

- Le corps à l'adolescence ;
- La sexualité ;
- Les addictions avec ou sans produit ;
- Les ados et les réseaux sociaux ;
- La parentalité ;
- Le travail avec les familles ;
- Le handicap ;
- Mutilations, crise suicidaire.



De par la mission que lui confère son cahier des charges, ainsi que du fait de la volonté de la MDA 23 de favoriser une culture commune autour de l'accueil, de la connaissance et de la prise en charge du public adolescent en Creuse, ce type d'actions sera renouvelé et une attention particulière sera portée au choix du thème, en lien avec les items présentés ci-dessus.

Rappel de l'argumentaire concernant le colloque :

« L'adolescence est souvent définie comme une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Au-delà du simple aspect transitoire, l'adolescence est un véritable « moment » durant lequel l'individu va être partagé entre son enfance d'hier et les perspectives d'avenir qu'il doit tracer. C'est dans ce contexte, communément appelé « crise », que l'adolescent arbore une multitude de problématiques, tant sur le plan physiologique que psychologique ou social. En effet, l'adolescent tente de s'extraire des schémas parentaux acquis jusqu'alors afin de se forger une identité propre. Le manque d'autonomie, l'appropriation d'un corps changeant et les angoisses qui y sont liées, rendent l'adolescent vulnérable et en recherche de sécurité et de limites. Il s'agit d'un moment particulier qui ouvre le champ des possibles.

Pourtant, l'adolescent qui se questionne et a du mal à supporter ce qu'il traverse ne parvient pas toujours à formuler une demande d'aide explicite à son entourage. Le groupe de pairs devient le support identificatoire idéalisé et l'enjeu d'expérimentations diverses. Les « premières fois », qui s'accompagnent parfois de mises en danger, sont ainsi à entendre comme des tentatives d'appropriation de son devenir, une réponse à une souffrance difficile à circonscrire et à nommer, l'expression d'une demande d'aide.

Cette demande adolescente, difficile à saisir, vient régulièrement mettre en tensions et en question nos pratiques professionnelles. S'il paraît légitime de proposer un contenant variable et habile de l'expression diversifiée de la demande adolescente, les conditions restent à définir. Comment, en tant que professionnels, proposer des réponses adaptées aux besoins et demandes des adolescents ?

Nos réflexions nous inviteront à prendre en considération l'évolution de la figure adolescente, qui occupe une place de plus en plus importante dans une société de l'immédiateté et en pleine mutation ».

« Les adolescents se considèrent du fait qu'on les considère et de la façon dont on les considère »

Laurent Labrune

Les documents suivants illustrent cet événement, et la volonté de développer des actions autour de la mise en œuvre du culture et réflexion commune, à l'échelle départementale.



mda 23
maison départementale des adolescents de la Creuse

Renseignements auprès de :

La Maison des Adolescents de la Creuse
11 avenue Charles de Gaulle
23000 GUÉRET

Par téléphone :
05 44 00 02 21 ou 06 10 89 60 33

Par mail :
mda23@sil.fr

Association gestionnaire :
« Les Pupilles de l'Enseignement Public de la Creuse »



SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ

Plan d'accès

Espace André Lejeune
2 avenue René Cassin
23000 Guéret



Depuis l'Est ou l'Ouest, accès par la sortie 48 (Guéret Centre)



Journée d'Étude destinée aux professionnels



LA DEMANDE ADOLESCENTE

Mercredi 22 juin 2022

Organisée par la Maison des
Adolescents de la Creuse



Argumentaire

L'adolescence est souvent définie comme une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Au-delà du simple aspect transitoire, l'adolescence est un véritable « moment » durant lequel l'individu va être partagé entre son enfance d'hier et les perspectives d'avenir qu'il doit tracer. C'est dans ce contexte, communément appelé « crise », que l'adolescent arbore une multitude de problématiques, tant sur le plan physiologique que psychologique ou social. En effet, l'adolescent tente de s'extraire des schémas parentaux acquis jusqu'alors afin de se forger une identité propre. Le manque d'autonomie, l'appropriation d'un corps changeant et les angoisses qui y sont liées, rendent l'adolescent vulnérable et en recherche de sécurité et de limites. Il s'agit d'un moment particulier qui ouvre le champ des possibles.

Pourtant, l'adolescent qui se questionne et a du mal à supporter ce qu'il traverse ne parvient pas toujours à formuler une demande d'aide explicite à son entourage.

Le groupe de pairs devient le support identificatoire idéalisé et l'enjeu d'expérimentations diverses. Les « premières fois », qui s'accompagnent parfois de mises en danger, sont ainsi à entendre comme des tentatives d'appropriation de son devenir, une réponse à une souffrance difficile à circonscrire et à nommer, l'expression d'une demande d'aide.

Cette demande adolescente, difficile à saisir, vient régulièrement mettre en tensions et en questions nos pratiques professionnelles. S'il paraît légitime de proposer un contenant variable et habile de l'expression diversifiée de la demande adolescente, les conditions restent à définir.

Comment, en tant que professionnels, proposer des réponses adaptées aux besoins et demandes des adolescents ?

Nos réflexions nous inviteront à prendre en considération l'évolution de la figure adolescente, qui occupe une place de plus en plus importante dans une société de l'immédiateté et en pleine mutation.

Programme de la Journée

« Les adolescents se considèrent du fait qu'on les considère et de la façon dont on les considère »
(Laurent Labrune)

Animatrice de la journée : Isabelle BIZE

MATIN

08h30-09h00 Accueil, café et émargement

09h00-09h15 Ouverture
Bernard CUBIZOLLES, secrétaire général de l'association « Les PEP 23 »

09h15-10h00
Alain FUSEAU, pédopsychiatre, président d'honneur de l'ANMDA : « Maison des Adolescents : vingt ans d'histoire »

10h00-11h00
Wilfried GONTRAN, psychanalyste : « Actualités de la demande des adolescents : un pied de nez à la sacralisation des besoins »

11h00-11h15 Pause

11h15-12h15
Philippe MERLIER, professeur de philosophie, chercheur en philosophie associé à l'Université de La Réunion (E.A.D.I.R.E.) : « Figures adolescentes en philosophie »

12h15-13h30 Repas sur place

APRES-MIDI

13h30-15h00 Table ronde

Sylvie TORDJMAN, professeur en pédopsychiatrie, chef de pôle, présidente de l'AEMP (Association des Equipes Mobiles en Psychiatrie) : « Aller à la rencontre des adolescents non demandeurs »

Thierry TRUFFAUT, animateur diplômé d'Etat, cofondateur de l'Association Française de Cirque Adapté : « Le cirque rend l'œil gourmand et l'oreille attentive... »

Thierry GOGUEL D'ALLONDANS, éducateur spécialisé et anthropologue : « Faut-il réinventer des rites de passage ? »

Modérateur : Wilfried GONTRAN

15h00-15h15 Pause

15h15-16h45
Daniel MARCELLI, past-président de la SFPEADA, professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent : « Soigner un adolescent, qui le demande : la société, les parents, l'adolescent ? »

16h45-17h Conclusion

Interview

Invité à Guéret (Creuse), l'anthropologue Thierry Goguel d'Allondans est revenu sur les rites de passage adolescents

M Article réservé aux abonnés

Publié le 23/06/2022 à 18h00



Thierry Goguel d'Allondans, éducateur spécialisé et anthropologue spécialisé sur la question des rites de passage
© Agence GUERET

Le passage de l'enfance à l'adolescence est parfois un processus compliqué. En colloque à Guéret (Creuse), le scientifique Thierry Goguel d'Allondans est revenu sur le sujet.

Dans le cadre d'un colloque organisé par la Maison des adolescents de la Creuse, plusieurs chercheurs en sciences sociales sont intervenus ce mercredi à Guéret. Parmi eux, Thierry Goguel d'Allondans, anthropologue, spécialiste de la notion de « rite de passage », analyse ce processus chez l'adolescent.

Qu'est-ce qu'un rite de passage ?

C'est un concept inventé par un ethnologue français au début du XXe siècle. Le scientifique s'est rendu compte que, dans toutes les sociétés, les Hommes avaient des rites pour affronter les épreuves de la vie. Pour faire simple : c'est la manière dont les Hommes ritualisent les épreuves de la vie pour apprivoiser les passages compliqués.

Quel rapport entre rites de passage et adolescence ?

Chez nous actuellement, nous n'avons plus de rite de passage de l'adolescence vers l'âge adulte. Dans le temps, nous en avions, on pourrait par exemple citer le service militaire. Des jeunes hommes partaient, parfois pour la première fois de leur vie, loin de chez eux. Le tout, pendant une année. Véritablement, la rupture que représentait le service militaire faisait office de rite de passage. On peut aussi citer certaines étapes religieuses comme la communion solennelle chez les chrétiens, la confirmation chez les protestants ou encore la bar-mitsva chez les juifs comme une forme de rite de passage tant ces étapes engageaient toute la communauté concernée. Aujourd'hui, la religion n'est plus forcément vecteur de cohésion sociale. Ça prend donc moins la forme de rite de passage, comme ça a pu l'être.

A lire aussi : Au terme d'une année d'ateliers créatifs, les ados de La Souterraine (Creuse) ont exposé à la Micro-Folle

La disparition de ces rituels en France est-elle vraiment grave ?

Je ferais une différence entre les enfants qui vont bien et ceux qui ont une structure et un schéma plus compliqué. Pour les jeunes qui vont bien, ce n'est pas si grave que ça car ils sont accompagnés par des adultes bienveillants. Peut-être que des petites étapes comme le permis de

conduire, le bac, l'entrée à l'université, sont des petites ritualités qui permettent de grandir un peu.

Et pour ceux qui ont un cadre plus difficile ? Pour les enfants ayant une structure plus compliquée, ceux n'ayant pas de parents, ou un schéma parental très carencé, là, c'est compliqué. Ce sont des jeunes que l'on n'aide pas à grandir. Dans ces cas, les conduites à risques peuvent être un rite de passage intime pour eux. Comme s'ils se donnaient l'illusion de pouvoir grandir par eux-mêmes, comme les adultes.

C'est comme ça chez nous, mais ces traditions doivent changer en fonction des sociétés, non ?

Dans les sociétés traditionnelles d'Afrique centrale, il y a des rites de passage. Des cérémonies qui font passer l'individu du monde des enfants vers le monde des adultes. Ce genre de traditions font passer les petits garçons ou les petites filles du monde des enfants vers le monde des adultes. Parfois de manière très brutale. Le tout, en zappant l'adolescence. Par exemple, chez les Samoa (Polynésie, N.D.L.R.), ils ont inventé le saut à l'élastique avant nous. Ils ont de hautes tours installées. Et l'enfant qui prétend vouloir entrer dans le monde des adultes doit se jeter d'en haut. La cheville retenue par une liane. Si la liane ou la cheville ne craque pas, ça y est, l'enfant a prouvé qu'il pouvait être un adulte.

Chez eux, l'adolescence n'existe pas donc...

Tout à fait, pour une raison très simple : la survie de la tribu. Quand un enfant devient adulte, il est en capacité de travailler, donc il y va. Par ailleurs, l'adolescence chez nous est un luxe. Un luxe des sociétés modernes. Nous pouvons nous permettre d'être « végétatif » de 11 à 17 ans, contrairement à eux. D'autant plus que l'adolescence est un temps de formation chez nous, là où les sociétés traditionnelles ne peuvent se le permettre.

Propos recueillis par Léo Candas

GUÉRET SOCIAL EDUCATION CREUSE

3 – COMPTE-RENDU D'EXECUTION BUDGETAIRE

MAISON DES ADOLESCENTS DE LA CREUSE 2022

Charges de l'exercice	31/12/2022
Electricité	1 677,93
Carburants et produits de garage	1 567,01
Petits matériels et outillage	266,44
Fournitures de bureau	481,49
Déplacements	51,60
Repas	853,75
Téléphone et internet	1 435,25
Prestation nettoyage locaux	6 440,10
TOTAL GROUPE 1	12 773,57

GROUPE 2	31/12/2022
Honoraires Nutritioniste	1 710,00
Honoraires	4 500,00
Rémunération du personnels	141 590,03
Indemnité licenciement	26 898,84
Charges fiscales et sociales	65 755,79
TOTAL GROUPE 2	240 454,66

Charges de l'exercice	31/12/2022
Location copieur	167,81
Locations immobilières	7 257,30
Entretien réparation	654,27
Entretien espaces verts	211,68
Maintenance	2 435,04
Primes assurances	1 082,49
Colloques et Seminaires	9 523,23
Cotisations ANMDA	100,00
Dotation aux amortissements	429,72
TOTAL GROUPE 3	21 861,54
TOTAL CHARGES Groupes 1,2 et 3	275 089,77

Produits de l'exercice	31/12/2022
Subvention CD (Loyers)	6 000,00
Subvention FIR	237 384,00
Prestations MDA	1 015,00
Sub./inscriptions colloque	10 680,00
Produits sur exercice antérieurs	207,09
Fonds dédiés	19803,680
TOTAL PRODUITS	275 089,77

Groupe 1 des dépenses : 12 773.57€

- Dans l'ensemble, les postes électricité, fournitures de bureau, missions, déplacements, restent stables pour l'exercice 2022 et correspondent à des dépenses de fonctionnement du service au regard de l'activité.
- Le poste carburant enregistre une hausse significative dû au coût de l'énergie.
- On note également une augmentation du poste « prestation de nettoyage des locaux », qui s'explique par une prestation de nettoyage mécanique en supplément.

Groupe 2 des dépenses : 240 454.66€

- On note une augmentation des dépenses liées aux personnels pour l'exercice 2022, ceci est dû à :
 - ↳ L'augmentation du temps de psychologue de 0.76 ETP en année pleine suite aux financements supplémentaires COVID-19 pour faire face à la demande d'accompagnement des jeunes.
 - ↳ La vacance du poste du médecin nutritionniste/directrice technique en arrêt longue maladie et son licenciement pour inaptitude en fin d'année suite à la décision du médecin du travail.
 - ↳ La revalorisation du point d'indice de 3.82€ à 3.93€ de la Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966, suite à l'agrément du 24 décembre 2022 avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2022.
 - ↳ La masse salariale de l'exercice inclut le glissement vieillesse technicité et les charges sociales et fiscales afférentes.

Groupe 3 des dépenses : 21 861.54€

Les postes de dépenses du groupe sont en augmentation pour l'exercice 2022, on note la hausse du poste « colloques et séminaires ». En effet, la Maison des Adolescents a organisé un colloque sur la thématique de « la demande adolescente » à destination des professionnels de l'adolescence en juin 2022. Les dépenses afférentes à l'organisation de ce colloque ont été entièrement compensées par des partenaires financiers et les inscriptions des participants.

Le résultat de l'exercice est déficitaire de 19 803.68€. Ce déficit est compensé par un compte de fonds dédiés fléchés, résultant du versement en fin de l'exercice comptable précédent de subventions exceptionnelles afin de renforcer l'équipe suite à la crise sanitaire.

En effet, les conséquences liées à la situation sanitaire sont toujours visibles et les demandes d'accompagnement des adolescents sont toujours en hausse.

4. PERSPECTIVES 2023

4.1 Comité des jeunes de la Creuse

Le Conseil Départemental de la Creuse a retenu la candidature des PEP 23 dans le cadre de la co-animation d'un nouveau dispositif : le Comité des Jeunes.

Cet espace collectif a pour but de recueillir la parole des jeunes bénéficiant ou ayant bénéficié de mesures de placement à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Afin de permettre aux jeunes volontaires de se sentir le plus libre possible dans la prise de parole, il a été décidé par le comité de pilotage du Comité des jeunes de confier l'animation à des partenaires extérieurs au service de l'ASE. Polaris Formation et la Maison des Adolescents se sont montrés intéressés. Un binôme à la fois pluri-professionnel et pluri-institutionnel animera dès janvier 2023 les 5 séances prévues par la convention de partenariat. Les animateurs auront pour objectifs de travail avec les jeunes :

- ⇒ De recueillir la parole des jeunes bénéficiant ou ayant bénéficié de mesures de placement à l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- ⇒ D'appréhender leurs problématiques ;
- ⇒ De permettre aux jeunes de devenir acteurs de leurs situations et de leurs droits ;
- ⇒ De faire remonter les questions des jeunes à propos de leurs situations et de leur traitement ;
- ⇒ D'améliorer l'accompagnement et le vécu des enfants en protection de l'enfance.

Ce projet, pour l'instant mis en place de manière expérimentale, fera l'objet d'une présentation et d'un retour d'expériences lors de la prochaine conférence annuelle de l'ODPE en décembre 2023.

4.2 Finalisation du projet de service

En 2022, l'équipe de la MDA a engagé un travail de mise à jour de son projet de service. Des temps collectifs de réécriture ont déjà eu lieu cette année, et d'autres sont programmés en 2023, afin de décliner des fiches actions autour des différentes missions conférées aux MDA par le Cahier des charges national.

Ces travaux permettent de :

- ⇒ Redéfinir précisément les principes d'intervention de la MDA 23, son ancrage territorial et partenarial, ses missions et ses spécificités ;
- ⇒ D'identifier des perspectives pour les années à venir, notamment en termes de partenariat : formalisation des partenariats existants, recherches de partenaires financiers, projections sur des actions innovantes, ... ;
- ⇒ D'inscrire la MDA dans une dynamique lisible d'évolution et d'adaptation aux besoins.

4.3 Partenariat avec la Mission Locale de la Creuse

L'ARS Nouvelle Aquitaine a fait le choix pour 2023 de renforcer le volet santé pour les jeunes suivis en Mission Locale et inscrits en Contrat Engagement Jeune. Ainsi, un travail de formalisation du partenariat sera conduit entre la Mission Locale de la Creuse et la MDA afin de définir le cadre d'intervention de chacune des structures, les moyens mis en œuvre pour répondre à la demande sur l'ensemble du territoire, qu'elle soit individuelle ou collective.

Le cadre de ce partenariat permet notamment de maintenir le second poste de psychologue au sein de l'équipe.

4.4 Recherche de financements consolidés

L'activité de la MDA continue de montrer une forte croissance de volume. Aussi, il reste nécessaire de pouvoir fonctionner avec quatre professionnels (sans le volet nutrition), afin de répondre aux demandes, qu'elles soient individuelles ou collectives, dans des délais courts, mission initiale conférée par le Cahier des charges. Dans ce contexte, la pérennisation du second poste de psychologue constitue un enjeu fort pour l'équipe.

La recherche de financements qui permettront d'atteindre cet objectif continuera à être mobilisée en 2023. Par ailleurs, les PEP 23 ont d'ores et déjà fait connaître leur volonté et leur proposition de pouvoir intégrer la MDA dans le périmètre de leur futur CPOM qui doit être négocié au cours de l'exercice 2023.

LEXIQUE DES SIGLES UTILISÉS

<i>AGORA</i>	Centre d'Animation de la Vie Locale de Bourganeuf
<i>AECJF</i>	Association Educative Creusoise de la Jeunesse et de la Famille
<i>AFPA</i>	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
<i>ALISO</i>	Acteurs du Lien Social
<i>ARS</i>	Agence Régionale de Santé
<i>ASE</i>	Aide Sociale à l'Enfance
<i>CAF</i>	Caisse d'Allocations Familiales
<i>CAVL</i>	Centre d'Animation de la Vie Locale
<i>CDAD</i>	Conseil Départemental de l'Accès aux Droits
<i>CDEF</i>	Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille
<i>CESF</i>	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
<i>CESCE</i>	Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté et à l'environnement
<i>CIO</i>	Centre d'Information et d'Orientation
<i>CH</i>	Centre Hospitalier
<i>CHS</i>	Centre Hospitalier Spécialisé
<i>CLSPD</i>	Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
<i>CMP</i>	Centre Médico-psychologique
<i>CMPP</i>	Centre Médico-psycho-pédagogique
<i>CPAM</i>	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
<i>CPEF</i>	Centre de Planification et d'Education Familial
<i>CRIP</i>	Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes
<i>CSAPA</i>	Centre de Soins en Alcoologie et Addictologie
<i>DDETSPP</i>	Direction Départementale de l'Empli, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
<i>DSDEN</i>	Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
<i>DUT</i>	Diplôme Universitaire de Technologie
<i>ESS</i>	Equipe de Suivi et de Scolarité
<i>EVS</i>	Espace de Vie Sociale
<i>FIPDR</i>	Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
<i>IME</i>	Institut Médico-Educatif
<i>IMPro</i>	Institut Médico-professionnel
<i>Intermède</i>	Lieu ouvert aux femmes victimes de violences conjugales, témoins et proches à Guéret
<i>MDPH</i>	Maison Départementale des Personnes Handicapées
<i>MECS</i>	Maison d'Education à Caractère Social
<i>MJC</i>	Maison de la Jeunesse et de la Culture
<i>Lokalado</i>	Equipe de soins ambulatoires, pédopsychiatrie
<i>ODPE</i>	Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance
<i>PMI</i>	Protection Maternelle Infantile
<i>PRE</i>	Programme de Réussite Educative
<i>PJJ</i>	Protection Judiciaire de la Jeunesse
<i>PTSM</i>	Projet Territorial de Santé Mentale
<i>RéPOPP</i>	Réseau de Prévention et de Prise en Charge de l'Obésité en Pédiatrie
<i>SEGPA</i>	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
<i>TGI</i>	Tribunal de Grande Instance
<i>UTAS</i>	Unité Territoriale de l'Action Sociale

ANNEXES

Annexe 1 : Extrait du 5ème Rapport « Suicide, Mesurer l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 Effets contrastés au sein de la population et mal-être chez les jeunes »

Annexe 2 : Partenaires financiers du colloque « la demande adolescente »

ANNEXE 1

Extrait du 5^{ème} Rapport « Suicide, Mesurer l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 Effets contrastés au sein de la population et mal-être chez les jeunes » :

« En ce qui concerne les actes d'automutilation et les tentatives de suicide, deux intervalles temporels doivent être distingués, puisque la diminution qui est intervenue durant les tout premiers mois de la crise sanitaire a laissé place, à partir du deuxième semestre de l'année 2020, à une augmentation durable particulièrement préoccupante. Ainsi, au cours de la première période, les passages aux urgences pour geste suicidaire ont, de manière générale, fortement diminué dans la plupart des pays à revenu élevé. En France, Fabrice Jollant et ses collègues ont identifié une baisse très marquée des consultations pour automutilation chez les adolescents de 10 à 18 ans du 1er janvier au 31 août 2020 à partir de la base de données nationale du PMSI, qui comprend une collecte exhaustive des résumés de sortie pour tous les patients hospitalisés dans les hôpitaux publics et privés (Jollant, et al., 2021). Similairement, une étude menée à partir des données de surveillance recueillies à l'hôpital 76 OBSERVATOIRE NATIONAL DU SUICIDE – 5E RAPPORT 76 Robert-Debré à Paris a montré une diminution de 36 % des admissions pour tentative de suicide chez les moins de 15 ans durant la phase aiguë de la pandémie (Cousien, et al., 2021). [...] Une augmentation prononcée des comportements suicidaires à partir de l'été 2020, qui a tendu à s'accroître au cours de l'année 2021, a en revanche été identifiée dans la plupart des pays à revenu élevé. Ainsi, en France, Anthony Cousien et ses collègues ont remarqué un accroissement considérable, à partir de septembre 2020, des consultations pour tentative de suicide chez les moins de 15 ans aux urgences pédiatriques de l'hôpital Robert-Debré à Paris, et montré que cette « dynamique aberrante » était indépendante de la saisonnalité annuelle des passages à l'acte et de leur tendance sur une période de dix ans (Cousien, et al., 2021) ».

ANNEXE 2

Un grand merci à nos partenaires



GROUPE **vyv**



Harmonie
mutuelle

GROUPE **vyv**

AVANÇONS collectif



CAISSE D'ÉPARGNE
D'Auvergne et du Limousin



RICOH
imagine. change.



Colloque "LA DEMANDE ADOLESCENTE"